



FICHE OPERATIONNELLE

Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

Titre de l'action :	Favoriser une meilleure prise en compte des déficiences intellectuelles et des maladies psychiques (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 2 Réussir l'insertion et le maintien dans l'emploi</i>)
Objectif de l'action :	Systematiser un accompagnement individuel par des prestataires spécialisés
Détail de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Faire connaître à l'ensemble des agents les axes prioritaires concernant les assises de la santé mentale : élaboration d'une fiche réflexe- Lister et faire connaître au réseau des référents handicap les prestataires dans ce domaine de compétence- Permettre une meilleure identification des personnes en situation de handicap psychique afin de pouvoir les accompagner au mieux- Accompagner les managers travaillant avec des agents présentant une déficience intellectuelles et des maladies psychiques (DIMP)
Chefferie de projet :	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
Partenaires / Equipe projet	DRH Référents handicap Prestataires concernés dans ce domaine
Planning :	
Public cible :	Ensemble des agents Agents concernés
Budget :	

Indicateurs / Cibles :	Nombre de prise en charge par mois
Observations :	